

Identité nationale et diversité culturelle

Université d'été

Les 10 et 11 septembre 2005

Val-Morin (Laurentides)

Texte par Monique Laporte, administratrice de la SNQ Richelieu-Saint-Laurent et de la section locale Chambly-Carignan

Le thème abordé cette année est celui de l'identité nationale et de la diversité culturelle. Comme l'a expliqué, d'entrée de jeu, Madame Chantale Turcot, présidente du Mouvement national des Québécoises et Québécois (MNQ), dans son mot de bienvenue, c'est le thème qui oriente l'action du MNQ.

Mais pour ce faire, il faut tenter d'établir ce qu'est une identité nationale. C'est un thème très complexe, difficile à définir de façon précise et dont l'importance varie d'un individu à l'autre. Voilà pourquoi la réflexion s'impose afin de se forger une opinion solide qui nous permettra ensuite d'en faire la promotion avec conviction et dynamisme.

Les identités nationales

Le premier conférencier invité, Monsieur Robert Laplante (identité difficile à définir puisqu'il y a plusieurs Robert Laplante) est diplômé en histoire et en communication et rédige actuellement une thèse de doctorat en communication. Évidemment, sa longue recherche en ce sens a permis d'étoffer sa réflexion d'une identité nationale qui a souvent été imposée et dictée par les autorités en place. Selon lui, il y a diverses étapes à suivre pour en arriver à définir clairement notre identité nationale qui doit représenter ce que l'on veut être et non pas ce que l'on a été.



Pour se créer une identité nationale, il est important de se trouver des ancêtres ou des héros qui nous représentent ainsi qu'une langue commune qui nous définit. Il faut placer le tout dans un territoire physique et intellectuel (ce dernier est en voie de changement). Par la suite, il y a lieu de définir une religion commune bien que ce soit moins important maintenant). Il faut surtout s'assurer d'obtenir la reconnaissance de la communauté internationale.

Mais ce n'est pas tout. Il est primordial de connaître son histoire et de transmettre ses connaissances de génération en génération. C'est la clé de voûte d'une identité nationale basée sur l'épopée fondatrice qui doit viser des réalisations positives comme la révolution tranquille et mettre en second plan les souvenirs négatifs comme la défaite des Plaines d'Abraham. Il est acquis qu'on ne peut progresser si on s'attache au négativisme qui ne peut être que destructeur alors que le positivisme est porteur.

De plus, il faut tenir compte des grandes vagues d'immigration qui ont débuté dans les années 50. Des mesures ont été mises en place en vue de l'intégration de toutes les minorités qui sont venues s'installer graduellement au Québec depuis plus d'un demi siècle. Mais il faut faire attention. Intégration des minorités ne veut surtout pas dire s'oublier soi-même. Intégration veut dire reconnaissance de la part des minorités. Pour obtenir cette reconnaissance, il faut démontrer notre fierté et notre attachement particulièrement d'ordre culturel et social.

Pour diffuser cette identité on crée des réseaux d'enseignement axés sur l'identité comme les écoles, les musées, les timbres poste, les monuments historiques, les parcs nationaux... On s'oriente également vers le domaine artistique : roman, poésie, folklore, cinéma, musique, journaux ... Il est essentiel d'avoir une vie culturelle forte au Québec. Mais à l'ère de la mondialisation, l'aspect culturel se déplace vers l'aspect économique puisque la lutte se fait en ce sens. On n'a qu'à suivre le cheminement de Céline Dion, du Cirque du Soleil, de la cinémathèque québécoise ...

En définitive, l'identité doit évoluer et tenir compte de la nouvelle réalité. Il est certain qu'une redéfinition de notre identité peut être un facteur insécurisant, mais rien n'est pire que de se figer dans le passé. Il faut se départir de notre réflexe de colonisé, il faut intégrer pour être rassembleur. Il est préjudiciable de bâtir notre identité sur les défaites référendaires, c'est malsain puisque c'est une notion négative. Soyons positifs et sachons afficher notre fierté.

De Canadien français à Québécois

Le second conférencier, Guillaume Breault-Duncan, est étudiant à la maîtrise en histoire à l'Université de Sherbrooke. Il se plaît à établir le long chemin parcouru depuis la découverte du Canada jusqu'à nos jours et ce que notre mémoire en a conservé comme souvenir.

La devise du Québec « Je me souviens » nous convie à un devoir de mémoire. En fait, la mémoire est affective, irrationnelle et même collective; ce qui transforme les événements, les organise, les interprètes, en modifie les souvenirs... En fait, la collectivité est composée d'opinions ou thèses qui peuvent être en opposition.

Un long cheminement a marqué notre histoire. Le colon français s'est caractérisé par son courage et sa témérité. De ce fait, plusieurs de nos héros sont des colons qui se sont démarqués par des gestes héroïques. Il fut suivi par le coureur des bois, dynamique, ami des indiens qui parcourait un territoire immense.

Le besoin de se défendre contre l'envahisseur a créé un besoin d'union. Ainsi, le français s'est « canadianisé ». Dans ce contexte, est né le canadien français puisque le vocable 'canadien' était attribué d'office aux anglais. Malheureusement, sans statut politique, sans aucun point précis, il accumulait défaite sur défaite. Il est devenu un personnage de transition, dépossédé, sans dessus dessous. Mis en minorité, il a vu surgir une certaine bourgeoisie tirée

des élites mais qu'on ne retrouvait que dans les grandes villes. Il a défendu son territoire, sa langue et sa foi (la toute puissance du clergé a duré un siècle).

Au cours d'un demi siècle, ils s'est redéfini, a créé des réseaux d'éducation et des institutions à son image. Il a choisi le français comme langue commune, s'est scolarisé, américanisé et a fait de multiples remises en question.

Il s'est mis à rechercher les dimensions modernes de son histoire et a créé un repli vers la révolution tranquille. Ce repli ne fut que désillusions : référendum de 1980, rapatriement de la constitution, échec de Meech (refus du Canada de reconnaître la spécificité du Québec), référendum de 1995 ...

La nation est composée de l'ensemble des citoyens. De ce fait, la mémoire collective devient caduque car la vague d'immigration qu'a connue le Québec depuis plus de 50 ans a amené chez nous des citoyens qui ne se reconnaissent pas dans notre mémoire collective mais qui n'en sont pas moins québécois. En fait, le Québécois : c'est la personne qui choisit le Québec. Peu de nations sur cette terre ont vécu 4 identités en 4 siècles comme c'est notre cas.

Il faut mettre un terme à ce flou et faire de notre histoire une histoire québécoise. Il faut se réapproprié nos héros et les intégrer à notre histoire (Jacques Cartier est connu comme découvreur du Canada. Or, il n'a jamais dépassé les frontières du Québec. Il serait plus juste de le faire connaître comme découvreur du Québec). Ce n'est qu'un exemple parmi bien d'autres. Avec l'arrivée de la mondialisation, il faut se forger une identité. La mondialisation est une donnée planétaire, le « nous » est mondial.

Créons un « nous » rassembleur, basé sur les défis actuels (environnement, éducation), et donnons-nous un modèle de société avec un projet commun : la souveraineté.

Le Québec et la diversité culturelle

Madame Louise Beaudoin est actuellement professeure associée au Département d'histoire de l'Université du Québec à Montréal et chercheure associée au Centre d'études internationales et mondialisation. Membre du gouvernement du Parti Québécois de 1994 à 2004, elle n'a, pour ainsi dire, plus besoin de présentation. Elle est une sommité en communication, en relations internationales et en mondialisation. Elle fait porter son intervention sur une situation grave qui nous ramène plus de 30 ans en arrière puisque le Gouvernement du Canada ne reconnaît plus la théorie mise de l'avant par Paul Gérin-Lajoie et qui a toujours été reconnu par tous les gouvernements qui se sont succédés depuis le début des années 60.

Alors Ministre de l'Éducation au Québec dans les années 60, Monsieur Paul Gérin-Lajoie avait élaboré une théorie à l'effet qu'il fallait se donner une notion internationale en matière d'éducation pour faire en sorte que l'on rattrape tous les pays développés. Une première entente avait été signée avec la France et suite à cette signature, il a été établi que ce droit était acquis lorsqu'il se situait dans nos champs de compétence. Plus tard, Pierre Laporte, alors Ministre de la Culture, avait lui aussi signé une entente en matière culturelle. Or, le fédéral renie aujourd'hui cette théorie prônant que le Canada ne doit avoir qu'une seule voix.

Le concept de diversité culturelle est un concept très flou et le multiculturalisme canadien a été institué pour exclure la théorie de peuple fondateur et ainsi diluer le Québec. Il est donc important pour le Québec de sortir du cadre fédéral si nous voulons avoir une place sur la scène internationale.

Présentement, l'UNESCO est à rédiger un traité international sur la culture et le fédéral tend à établir une politique culturelle nationale. Or, qu'est la culture québécoise par rapport à la culture italienne, la culture grecque, etc..., le multiculturalisme reconnaissant toutes les cultures et leur donnant une valeur

égale. La loi internationale qui découlera de ce traité va interdire à tous les pays de subventionner la culture parce que celle-ci est considérée comme une entrave au commerce international (libéralisation de l'OMC). L'UNESCO vote sur le traité en octobre et l'OMC en décembre. Les Etats-Unis ont déjà une bonne longueur d'avance car ils ont signé une entente bilatérale avec une vingtaine de pays. Or, il faut 127 voix sur 191 pour légaliser le traité. Tirez-en vos conclusions, il est minuit moins cinq...

Qu'est-ce que ça veut dire dans les faits? Le français est en nette régression dans le monde pour ne pas dire en chute libre et si l'on ne peut plus subventionner la culture, il est fort à parier qu'à court terme, le français disparaîtra au profit de l'anglais. Il n'y a plus que 90 langues internationales et il faut que le français en soit. L'avenir du français est inquiétant et ce n'est certainement pas le Canada qui défendra notre cause.

Vivement que nous ayons un pays.

Prédisposition des Québécois à l'égard du projet souverainiste

Pierre Drouilly est professeur titulaire au Département de sociologie de l'Université du Québec à Montréal.

Pierre-Alain Cotnoir est associé principal de la firme ADAPTES spécialisée dans la modélisation des phénomènes de transmission culturelle.

Nos deux conférenciers ont procédé à une étude détaillée des sondages effectués par des firmes reconnues au cours des 15 dernières années afin d'établir la popularité du projet souverainiste. Les graphiques qui nous ont été présentés étaient des plus révélateurs.



Plus des 2/3 des Québécois sont français et 3/4 de ceux qui se disent Québécois voteraient OUI à la souveraineté. Si l'on fait un rapide calcul : $2/3 \times 3/4 = 1/2$. Ainsi, la moitié des francophones voteraient OUI à la souveraineté.

Voilà ce qui résulte des études de sondages effectués depuis une quinzaine d'années afin d'évaluer la progression de l'option souverainiste. Il est bien sûr trop long d'élaborer les statistiques comparatives qui nous ont été présentées mais des conclusions s'imposent ainsi.

Les personnes interrogées qui s'identifient comme Québécois ont une prépondérance pour le Québec et seraient favorables à un projet souverainiste. C'est totalement l'inverse pour les personnes qui s'identifient comme Canadiens.

Quels sont les facteurs qui prédisposent les personnes interrogées à s'identifier comme Québécois : 1) Le refus par le Canada de reconnaître un statut particulier pour le Québec, 2) La négation du droit et de la liberté d'être différents, 3) La perception de l'impossibilité de renouveler le fédéralisme canadien. Par contre, les personnes qui s'identifient comme Canadiens croient encore en la possibilité de renouvellement du fédéralisme canadien, ne considèrent pas que nos droits soient brimés ni que nous devrions jouir d'un statut particulier.

Or, à l'étude des statistiques compilées, il est évident que les fédéralistes et les souverainistes sont relativement fixés et ont très peu de chance de changer d'avis à moins que des événements viennent changer les règles du jeu.

On constate une remontée vers l'option principalement à cause de l'impopularité du gouvernement libéral actuel et également à cause du scandale des commandites, deux éléments qui ont eu un impact sur l'opinion mais qui ne sont pas des facteurs immuables, laissant ainsi place à des remises en question selon l'évolution de la situation.



Ce sont les centristes qui sont les plus susceptibles de modifier leur opinion. Et lorsque l'étude est poussée un peu plus loin, on constate que 70% des centristes pensent que l'on peut renouveler le fédéralisme canadien et 50% des souverainistes le pensent aussi.

En conclusion, l'option souverainiste progresse mais très lentement et il reste beaucoup de travail à faire si l'on veut s'assurer d'une victoire la prochaine fois.

Le modèle québécois d'intégration culturelle

Guillaume Rousseau est diplômé en droit de l'Université de Sherbrooke. Il est à compléter sa maîtrise et de ce fait, il a poussé sa recherche assez loin en matière d'intégration culturelle.

Qu'est-ce que l'intégration? C'est une participation à des institutions communes, une adhésion à des valeurs communes.

Quelle comparaison peut-on faire entre le modèle français, canadien et québécois d'intégration linguistique.

En France, selon la constitution, le français est la langue commune ainsi que la langue de l'enseignement, du travail, des services publics... L'enseignement public est laïc et ne reconnaît aucune confession religieuse. Même les signes extérieurs (voiles, kirpan, etc..) sont interdits. Cependant, il y a une incohérence puisque les écoles privées confessionnelles sont financées par les fonds publics.

Au Canada, on prône le multiculturalisme et le bilinguisme. Les immigrants ont le choix. Leur choix est vite fait puisque l'on constate une diminution du français. En 2001, le français était passé de 7,3 % à 4,4 %.



Le multiculturalisme favorise les diversités culturelles au pays créant ainsi des obligations d'accommodement (turban, kirpan). La liberté de religion est également acquise. Cependant, il faut enseigner toutes les religions et non pas une en particulier. Quant au bilinguisme, il ne s'applique qu'au Québec, l'anglais étant le choix unanime à travers toutes les autres provinces et territoires.

Au Québec, la Charte de la Langue Française ainsi que la Loi 101 ont favorisé la langue française tout en reconnaissant le maintien des institutions anglophones. L'état les incite fortement à choisir le français en leur offrant même des cours de langue française. Ils doivent choisir l'école publique française en primaire et secondaire, mais ils peuvent également choisir l'anglais à l'école privée.

Cependant divers jugements de la Cour Suprême invalidant en partie la Loi 101, on constate un net recul de la langue française de 61 % à 54 % entre 1991 et 2001. A ce rythme, le français sera minoritaire en 2015. Les mesures mises en place fonctionnent assez bien mais comme elles ne s'appliquent pas à l'enseignement collégial, la majorité des étudiants (allophones et francophones) se dirigent vers le CEGEP anglais et de ce fait, la langue de travail tend vers l'anglais même si des mesures s'appliquent pour favoriser le français, langue de travail.

Au niveau de la religion, la Charte des Droits et Libertés de la Personne reconnaît les minorités ethniques. Bien que la loi ait été modifiée pour promouvoir la laïcité dans les écoles, les jugements rendus permettent des accommodements raisonnables et un prochain jugement de la CS obligera (probablement) Québec à accepter le Kirpan même si la loi québécoise interdit les armes blanches dans les institutions d'enseignement. L'éducation est de la compétence des provinces mais la Cour Suprême du Canada se permet de rendre des jugements qui vont à l'encontre des lois québécoises. Et le fait que nous ayons refusé de signer le rapatriement de la constitution ne nous exclut pas de son application. Nous devons nous soumettre aux jugements de la Cour Suprême quand même. Bien sûr, le Québec peut se prévaloir d'une loi



dérogatoire, mais cette dernière est d'une durée limitée et ne peut constituer une solution permanente de ce fait.

La seule solution demeure l'indépendance du Québec, car avec la souveraineté, la Charte Québécoise serait constitutionnalisée et nous serions en mesure de mettre en place les lois qui nous conviennent et qui sont bien souvent très différentes de celles du Canada anglais. Nous ne voyons tout simplement pas les choses de la même façon bien que la morale sous-jacente soit la même. C'est une question d'interprétation basée sur nos différences.

De nos jours, alors que tous pensent profondément dire des conneries, c'est la seule façon de prouver qu'on a une pensée libre et indépendante.

Boris Vian

Voilà qui termine ces deux jours de discussions et de réflexion qui nous permettront d'asseoir nos opinions et ainsi d'établir une identité québécoise qui tiendra compte de l'opinion de tous et chacun tout en gardant à l'esprit que les identités ne doivent pas être figées dans le passé mais évoluer avec fierté.

Monique Laporte

Des ateliers ont été tenus par la suite sur les thèmes suivants :

- Définition de l'identité québécoise
- Contribution du Québec au débat sur la diversité culturelle
- État du sentiment d'appartenance à l'identité québécoise
- Participation des citoyens issus de l'immigration au projet québécois.

Les participants ont été divisés en trois groupes de discussion. Voici un résumé des discussions pour chacun des ateliers.

Atelier A : définition de l'identité québécoise

L'identité québécoise peut se définir de plusieurs façons. La première d'entre elles est l'identité historique. Selon cette dernière, les Québécois sont les descendants des colons français qui, après la conquête britannique, ont continué d'habiter le Québec.

On peut aussi définir l'identité québécoise selon des valeurs culturelles. Notre bagage à la fois européen francophone, mais également bien ancré dans l'Amérique, et nos valeurs de tolérance, issues d'une riche expérience catholique, peuvent également servir à nommer l'identité québécoise. On parlera alors d'une identité principalement culturelle.

Il y a l'identité politique, qui se rapporte à une certaine culture de gouvernance au Québec. Celle-ci se démarque par l'ingéniosité de ses politiques gouvernementales et la constante recherche d'une plus grande égalité de chance pour tous.

Plus récemment, une définition semble prendre de plus en plus d'importance. Il s'agit de l'identité civique. Elle repose principalement sur le fait qu'être Québécois, c'est appartenir aux identités mentionnées précédemment, ou de choisir d'y adhérer en faisant du Québec son lieu de résidence et d'implication citoyenne.

Quelle identité vous semble la plus conforme à vos croyances et à vos valeurs ? Si vous deviez fournir votre propre définition, en quoi consisterait-elle ?

Les participants ont d'abord constaté :

- Que pour avoir une identité reconnue, il faut avoir une constitution, une charte, qui nous soit propre et qui nous unit.
- Que, pour l'instant, c'est un Canadien qui reste sur le territoire du Québec.
- Que cette identité est et sera toujours en mouvance.
- Que nous avons une identité historique et civique propre.

En tant que Québécois :

- Nous sommes les défenseurs du fait français en Amérique.
- Nous avons des valeurs humanistes.
- Nos valeurs sont basées sur le bien-être de la collectivité.
- Les identités régionales sont aussi un aspect de notre diversité culturelle.
- L'identité nationale se transforme, au même rythme que la société, mais elle a toujours les mêmes racines et doit les garder.
- Nous devons renforcer l'identité nationale en réhabilitant nos héros.

C'est aussi le rôle des gouvernements de renforcer l'identité lors de l'attribution de noms pour les écoles, les parcs, etc.

Un immigrant adopte normalement les valeurs de son nouveau pays; il le choisit en fonction de ses valeurs alors que le multiculturalisme canadien ressemble plus à un restaurant « apportez votre vin ». Les Canadiens n'ont pas d'identité nationale à offrir aux immigrants qui soit aussi forte que celle des Québécois.

Un Québécois c'est une personne qui fait la promotion, participe et protège la culture, la politique, la langue, l'environnement, l'histoire de sa



collectivité et qui participe activement à la vie communautaire. Il est tolérant, démocrate et solidaire. C'est aussi une personne qui ne se dit pas d'abord autre chose (Italien, Anglais, Grec, etc.)

Les participants font ressortir que la langue est l'un des principaux éléments pouvant définir une identité. Ils soulignent également que l'identité peut être définie en fonction des valeurs communes partagées par un groupe d'individus.

L'identité se définissant par les valeurs, peut alors être qualifiée d'identité civique, par exemple : l'équité salariale, la social-démocratie, les valeurs collectives.

Les participants indiquent que la question identitaire est une question en mouvance. En effet, les valeurs évoluent, de même que les seuils de tolérance et les croyances, de sorte que les balises définissant l'identité sont constamment modifiées.

L'adhésion des individus à une identité précise variera d'un individu à l'autre. Ainsi, différentes raisons et différents facteurs feront en sorte qu'un individu s'identifiera à un groupe X.

La culture est un élément extrêmement important de la définition de l'identité. Toutefois, l'élément culturel peut dans certains cas revêtir un aspect secondaire puisque les individus peuvent être davantage influencés par différentes cultures et néanmoins s'identifier comme membres de la société québécoise (exemple : culture française, américaine et autres...)

L'un des principaux éléments définissant l'identité est le partage d'un territoire commun. En ce qui a trait à la définition plus spécifique de l'identité québécoise, certains participants proposent comme définition à ce que sont des Québécois : « Des personnes qui ont choisi le Québec, de vivre au Québec ».



En réfléchissant davantage sur l'identité propre au Québec, les participants soulignent tout d'abord sa francité, son américanité et même sa canadienneté. En ce qui concerne la canadienneté, les participants soulignent que notre identité a partiellement été définie par une relation dominant/dominé de même qu'une forme d'accommodement découlant de cette relation.

L'identité peut également être définie comme étant un groupe d'humains qui agissent comme s'ils avaient en commun une histoire, un territoire, une culture, des institutions et des rêves.

Quant à l'identité québécoise, les participants relèvent que les Québécois accordent une importance accrue aux droits collectifs et acceptent que ces derniers l'emportent parfois sur les droits individuels.

Atelier B : contribution du Québec au débat sur la diversité culturelle

Trop souvent, le débat souverainiste a tendance à se centrer sur les seules préoccupations du Québec. Or, accéder au rang de pays, c'est aussi assumer un rôle important sur la plan international. C'est d'abord donner l'exemple et partager notre expérience avec les peuples qui en ont le plus besoin. C'est aussi tenter d'influencer le débat international de sorte que ce qui apparaît le plus important à nos yeux devienne également une préoccupation ailleurs.

Il n'est pas surprenant que le Québec se préoccupe tant de diversité culturelle. La précarité de sa propre culture et de sa langue, largement minoritaires en Amérique, nécessite qu'on y accorde des énergies colossales. Mais ce n'est qu'en allant chercher l'adhésion de plusieurs autres pays aux principes de la diversité culturelle que le Québec pourra véritablement faire contrepoids à l'homogénéisation qui s'opère présentement.

Idem des questions d'équité et de solidarité : à quoi bon pour le Québec d'avoir le meilleur régime de santé, le meilleur système d'éducation et la plus



forte croissance économique, si cela s'opère dans un monde qui s'appauvrit de jour en jour ? Le Québec, par son expertise, doit être en mesure de contribuer à bâtir un monde meilleur.

Selon vous, quelle peut être la contribution particulière d'un Québec souverain aux différents enjeux internationaux ?

- Plus de facilité à intervenir internationalement
- Permettrait à d'autres nations de pouvoir profiter de notre expertise de pacifistes convaincus résistant à l'envahisseur dans les domaines de la langue, de la culture, etc.
- Un droit de parole international qui nous serait propre.
- Possibilité de pouvoir reconnaître de façon officielle les droits des autochtones vivant sur notre territoire.
- Faire valoir nos valeurs.
- Permettrait d'influencer des organismes internationaux comme l'OMC, l'ONU, etc.
- Élimine un palier de décision.
- Reconnaissance par les autres pays.
- Apporterait un discours de modernité.
- Possibilité d'aide aux autres minorités francophones du Canada.
- Pourrait faire une promotion du modèle coopératif.
- Le Québec peut devenir une autre Islande. Malgré la faible population de ce pays (moins de 300 000), ils sont très actifs en diplomatie internationale.
- Tenter d'influencer le courant de la mondialisation.
- Favoriser le développement et les causes sociales.

Les participants soulignent que notre influence actuelle sur la scène internationale est très faible sous réserve de notre capacité à influencer les discussions et la sensibilisation des nations possédant leur pleine souveraineté. Toutefois, advenant la souveraineté du Québec, nous pourrions élaborer des stratégies communes avec des petits, des moyens et des grand pays. Il est

évident que nous aurions des affinités plus particulières avec les pays partageant notre langue.

Ainsi, nous pourrions contribuer à la promotion des différences et de la diversité culturelle.

Les participants soulignent que le Québec serait une nation séduisante sur la scène internationale puisque nous n'avons aucun passé impérialiste, nous sommes la douzième puissance économique et nous sommes la seule nation francophone en Amérique. Ces avantages nous permettraient de constituer un réseau d'alliances augmentant d'autant notre impact sur les relations internationales.

Atelier C : état du sentiment d'appartenance à l'identité québécoise

Selon les plus récentes études, la popularité de l'option souverainiste est directement en lien avec le sentiment d'appartenance à l'identité québécoise. Cela explique en grande partie la volonté du Canada de prôner sa propre culture et de ramener l'identité québécoise au rang de minorité culturelle parmi tant d'autres.

Les partisans de l'option souverainiste ont donc intérêt à promouvoir l'identité québécoise. À l'Assemblée générale 2004, le MNQ a décidé que l'identité québécoise serait au cœur de ses préoccupations. Depuis, plusieurs activités ont été organisées dans cette optique, dont la présente Université d'été. Mais il reste encore beaucoup de travail à faire si nous voulons maintenir le sentiment d'appartenance à l'identité québécoise et le soutien à un projet québécois porteur d'avenir.

Selon vous, comment le MNQ pourrait, au cours des prochains mois et des prochaines années, contribuer à renforcer davantage le sentiment d'appartenance à l'identité québécoise ?

- Organiser des manifestations de protestation.
- Sortir dans les rues.
- Tenir des activités dans les territoires à convaincre.
- Recenser, mettre en relief les inconséquences du concept Province/Pays
- Consolider le sentiment de fierté chez le groupe majoritaire porteur.
- Redemander encore et toujours les revendications dans les champs de compétence.
- Établir des liens entre les groupes souverainistes.
- Faire prendre conscience aux jeunes de leur importance.
- Il faut savoir comment elle peut s'affaiblir pour connaître comment la renforcer.
- Par l'histoire et en dénonçant les attaques à notre identité faites par certains gouvernements.
- En rebaptisant les noms de rues, écoles, etc. et en honorant nos héros (rapatrier la tombe d'Iberville).
- Être proche des valeurs des gens.
- Comprendre ce qui a motivé les gens lors des fusions municipales parce qu'il s'agissait dans les faits d'une crise identitaire.
- Inclure la décentralisation de Québec vers les régions et les municipalités dans le projet souverainiste.
- L'identité se développe durant la jeunesse.
- En dénonçant les versions historiques qui nous dénigrent.
- En valorisant les gens ordinaires derrière nos héros.

Le MNQ devrait essayer de mettre davantage l'emphase sur la semaine de la citoyenneté. Les participants soulignent que nous pourrions faire des approches au niveau du ministère des Relations avec les citoyens et l'Immigration, accroître notre rôle et éventuellement mettre en place des activités dans le cadre de cette semaine.

En ce qui concerne le concours d'histoire, les participants soulignent que la Société de Richelieu-Yamaska a obtenu des commandites de la part de caisses populaires de divers secteurs. Ils mentionnent que le Mouvement

national des Québécoises et Québécois devrait contribuer à exporter les initiatives des diverses Sociétés auprès de celles qui ne tiennent pas une telle activité, et ce, afin de tenter d'améliorer et d'uniformiser les concours. De plus, le MNQ devrait poursuivre ses efforts en vue de s'adjoindre des partenaires pour financer cette activité.

En ce qui concerne la FrancoFête, le MNQ devrait tenter d'obtenir un partenariat avec l'association France-Québec, et ce, afin de se positionner davantage sur les activités afférentes à cet événement. Les participants indiquent que le MNQ pourrait jouer un rôle de coordonnateur des différents projets. De même, le MNQ pourrait produire un communiqué type visant à souligner la FrancoFête.

Atelier D : participation des citoyens issus de l'immigration au projet québécois

Pour que la souveraineté se réalise et que l'ensemble des Québécois puisse contribuer à l'essor de ce pays en devenir, il importe d'impliquer davantage les citoyens issus de l'immigration. Des organismes comme le MNQ ont une grande part de responsabilité dans l'atteinte de cet objectif.

D'abord, il importe de revoir notre discours politique de manière à ce qu'il soit davantage conforme à la nouvelle réalité culturelle au Québec. Mais il faut également poser des gestes afin de favoriser les échanges et multiplier les occasions d'implication de ces communautés dans nos activités. L'implication grandissante des communautés issues de l'immigration aux festivités entourant la Fête nationale est une façon pour le MNQ de contribuer à renforcer leur sentiment d'appartenance au Québec.

Selon vous, comment le MNQ et ses Sociétés contribuent ou pourraient contribuer davantage à la participation active des citoyens issus de l'immigration au projet québécois ?



- Démontrer la vision que nous avons du Québec souverain.
- Créer des activités pour les non membres.
- Instaurer une citoyenneté québécoise pour obtenir des services provinciaux (ex. : Cantons Suisses). La citoyenneté est fondamentale dans l'esprit d'un immigrant. En instaurant une citoyenneté québécoise, le gouvernement fédéral devra la contester et donc renier l'identité québécoise.
- Donner aux immigrants non francophones l'occasion de parler en français lors de rencontres telles que celles organisées par la SSJBM.
- Par la Fête nationale, avec un thème sur l'identité, inviter les communautés à y participer activement.

Les participants soulignent que la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal peut être citée en exemple pour ses récents efforts pour intégrer davantage les communautés culturelles. Le MNQ devrait également multiplier les invitations aux associations déjà existantes, et ce, afin de les intégrer éventuellement au sein de ses propres activités.

Le MNQ devrait également multiplier les tentatives de rapprochement comme cela a été fait dans le cadre de la Fête nationale 2005 avec les Premières Nations.